



Sommaire

SOMMAIRE	1
ACTUALITES GOUVERNEMENTALE ET REGLEMENTAIRE	2
POLITIQUES PUBLIQUES	2
EMPLOI & INSERTION	2
QUALIFICATION – FORMATION – ALTERNANCE.....	2

Actualités gouvernementale et réglementaire

- Dans la lignée du plan « 1 jeune, 1 solution », le Gouvernement lance le [Contrat d'Engagement Jeune](#) pour les jeunes de moins de 26 ans (et de moins de 30 ans pour les jeunes en situation de handicap) les plus éloignés de l'emploi, ni en emploi ni en études (NEETs). Il s'agit d'un programme intensif d'accompagnement avec une mise en activité systématique et régulière, un référent unique tout au long du parcours du jeune et une allocation pouvant aller jusqu'à 500 euros par mois. Le Contrat d'Engagement Jeune mobilisera les entreprises pour favoriser les découvertes de métiers, les immersions dans un collectif de travail et la formation en alternance.
- Le rapprochement entre Pôle emploi et Cap emploi visant à proposer un suivi unifié de l'accompagnement des demandeurs d'emploi en situation de handicap (création d'une offre de service intégrée), un [projet de décret](#) dénommé "**Traitement des données de santé nécessaires à l'accompagnement adapté des demandeurs d'emploi en situation de handicap**" a été transmis aux membres de la CNNCEFP, le 15 octobre. Ce texte définit les finalités du traitement, les catégories et la durée de conservation des données enregistrées. Il encadre également les modalités d'accès et de transmission des données.

Politiques publiques

Emploi & Insertion

- A compter du mois de novembre 2021, l'ensemble des demandeurs d'emploi en situation de handicap seront accompagnés au sein des agences Pôle Emploi, que leur conseiller référent soit un conseiller Pôle Emploi ou Cap emploi. L'ensemble des expertises des deux réseaux travailleront en synergie au sein du [lieu UNIQUE d'accompagnement](#) pour apporter une réponse aux besoins des demandeurs d'emploi et des employeurs.

Qualification – Formation – Alternance

- Le 27 septembre, la [HAS](#) a publié des [recommandations de bonne pratique \(RBPP\)](#) pour permettre aux professionnels des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) des secteurs du handicap et de la protection de l'enfance de contribuer par leurs actions à accompagner et soutenir les parcours scolaires de ces enfants, sur la base de principes d'action partagés.
- Dans le cadre de son action en faveur de la cohésion sociale, la direction des politiques sociales de la [Caisse des Dépôts](#) a lancé le 27 septembre son 1^{er} appel à projet dans le domaine du handicap, [l'ENVI « Handicap & éducation »](#). L'objectif est d'identifier, de faire émerger et d'appuyer le développement de services innovants numériques dans le domaine du handicap et spécifiquement en matière de scolarité et d'éducation. Pour en savoir plus sur l'appel à projets handicap & éducation : <https://www.youtube.com/watch?v=xlaVSPdk5G4&t=3s>
- Depuis le 11 octobre, le site Mon parcours handicap propose une [rubrique « Scolarité »](#) délivrant toutes les informations à retenir pour l'éducation des enfants vivant avec un handicap, de l'école élémentaire au lycée. Annoncée lors du comité interministériel du



handicap de 2020, et développée selon le principe de point d'entrée unique d'information et d'orientation de la plateforme, cette rubrique contient des informations 100 % accessibles aux parents d'élèves en situation de handicap, aux élèves et aux professionnels des champs de l'éducation et du handicap.

- Le 13 octobre, **l'opérateur de compétences des services financiers et du conseil**, OPCO Atlas et l'Agefiph ont annoncé la signature d'un **accord-cadre destiné à promouvoir l'emploi des personnes en situation de handicap**. Ce partenariat pluriannuel vise notamment à renforcer les actions existantes et construire une offre dédiée, mais aussi à sécuriser les parcours professionnels des personnes concernées par ces emplois et accroître l'insertion. Il prévoit des actions de professionnalisation des acteurs internes et externes qui interviennent en entreprise.